

# Droit du financement des groupements

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

L'enseignement porte sur les techniques de financement et les garanties subséquentes couramment utilisée dans la vie des affaires. D'une manière générale, le contenu est déterminé en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.

## Évaluation

---

Epreuve orale

## Pré-requis nécessaires

---

Maîtrise des fondamentaux en Droit commun et spécial des sociétés, Droit du financement.